



Contribution de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises

L'esprit dans lequel s'est inscrite notre participation à la réflexion stratégique du groupe Prospective « France 2025 » repose sur une recherche permanente de projections d'avenir qui respectent les valeurs humanistes fondamentales de nos petites et moyennes entreprises, guident la vie et l'évolution positive d'une société entrepreneuriale en perpétuel mouvement. Ouverte au monde politique qu'elle voudrait voir pratiquer un libéralisme tempéré, la CGPME, qui représente 1600 000 entreprises, agit en contrepouvoir constructif pour être au service des entrepreneurs, défendre leurs intérêts patrimoniaux, encourager un entrepreneuriat à forte dimension sociale et sociétale. En appelant à valoriser et protéger le risque personnel que prend l'entrepreneur indépendant, la CGPME s'attache à favoriser les conditions de création, d'installation et de transmission des TPE/PME, à valoriser leurs compétences en créativité et en innovation. La CGPME promeut le rôle irremplaçable des petites et moyennes entreprises dans l'accompagnement des politiques d'aménagement et d'équilibre territorial, aujourd'hui dans une vision européenne plus affirmée, mais aussi pour demain, face au reste du monde. Notre devise « Notre valeur ajoutée, c'est l'homme » s'inscrit depuis toujours dans une politique de lien social dans l'entreprise en privilégiant l'esprit de partenariat responsable employeur-salarié au service de l'entreprise plutôt que le lien par subordination au sens d'une soumission stricte telle que la voit certains syndicats salariés.

La France, pas plus que ses voisins, ne peut laisser s'effiloche un actionariat toujours plus volatile au risque de perdre son indépendance économique et limiter ses moyens de financement du progrès social. A qui appartiendra l'actionariat en 2025 ? Par une politique appropriée et concertée, nos entrepreneurs patrimoniaux peuvent apporter une garantie de crédibilité économique française forte pourvu que leur soient préservés des espaces de liberté et de sécurité d'entreprendre suffisants, et notamment par des soutiens plus grands à conduire des risques personnels au service de l'intérêt général. Formation, Droit du travail, Innovation Recherche, Propriété intellectuelle, Fiscalité européenne, autant d'axes d'évolution à faire progresser pour que nos artisans, nos TPE/PME contrecarrent les phénomènes nécrophages de concentration observée au travers des politiques de groupes. Concurrence et destruction créatrice ne peuvent s'accorder avec un laxisme politique face à des grands donneurs d'ordre dont la puissance est devenue telle qu'elle débouche sur le risque désormais avéré d'étouffement lent des capacités financières des plus petits, sur le risque de dévitalisation de notre appareil productif, d'assèchement de la créativité et de l'innovation. Le besoin d'un

Small Business Act Européen ne se dément plus. Sa mise en place au plus vite apporterait à nos PME un signal fort de considération d'urgence autre que la banalité incantatoire sortant de la bouche de quelques hommes politiques y compris européens à notre endroit : « Small is beautiful »...Mais après ? Des paroles aux actes, le temps des décisions s'impose.

D'ici à 2025, croissance mondiale, concurrence internationale, raréfaction des ressources, compétitivité locale, ruptures technologiques et défis de réappropriations, gestion des risques,

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises des Pays de la Loire

production et relocalisations, besoins de financement, autant de défis et d'enjeux que seuls recherche, valorisation de création, protection de propriété intellectuelle permettront de relever. Nos PME sont les premières concernées et bien décidées à les relever et les défendre. En France, nos chances de succès passent dès maintenant par une prise de conscience collective de l'indispensable coopération européenne à en créer ou stimuler les outils au service des PME, à commencer par les plus petites. Universités, Centres de recherche, Banques d'Investissement et de Développement, doivent impérativement comprendre qu'au contraire d'une bougie, c'est en commençant petit qu'on grandit dans la lumière, que le cœur de l'économie s'est déplacé vers les TPE/PME. Les grands ne deviennent plus que des monteurs-vendeurs pour les uns, des loueurs d'espaces de vente pour les autres, les uns et les autres n'accordant que peu d'intérêt à réinvestir leurs bénéfices en réinvestissements productifs dans une économie réelle. La crise que nous traversons et les appels que ces mêmes font à l'Etat pour s'en sortir en apportent la démonstration.

2025, c'est en fait demain.

Les résultats présentés par les groupes de travail offrent des perspectives d'avenir en différents scénarios dont nous voulons souligner ici que nous nous inscrivons sans réserves dans ceux du « Renouveau ». La mondialisation et les renchérissements des coûts d'énergie transformeront les centres de production de proximité en atouts de débouchés sur un espace économique européen qui restera pour longtemps encore la plus grande région commerciale du monde. En densifiant les liens PME/Universités-centres de recherche, -dont ces derniers font déjà l'objet d'une refondation profonde-, formation permanente et culture de la créativité et de la prise de risque d'une part, vigilance absolue sur le respect de la propriété intellectuelle d'autre part, nous, PME, disposons dès aujourd'hui d'atouts en la matière pour redéployer nos activités et les relocaliser. Les liquidités financières ne manquent pas : faut il que notre accès au financement, que nous soyons artisans, TPE ou PME, cesse de ressembler aux logiques frileuses des dispensateurs de crédit dont les jugements d'évaluation sont portés par de jeunes générations de conseillers financiers sans expérience des modes de fonctionnement et des psychologies pratiques de nos entrepreneurs. Changement climatique et rareté des ressources conduisent à repenser certes toutes nos logiques de stockage d'énergie, de performances de construction, de modes de transports, de mode de consommations, mais elles ouvrent de nouveaux débouchés. Si les politiques d'incitation à l'innovation par les pôles de compétitivité ne sont pas cannibalisées par les grands groupes et leurs filiales (cf. vigilance sur la propriété intellectuelle), si nous participons à l'essor des clusters et des réseaux d'innovation et qu'en outre notre garantie de développement puisse passer par une disponibilité du capital-risque en Régions et non concentrée sur Paris, nous avons toutes les chances de recréer les conditions d'un capitalisme familial plus prospère au bénéfice de tous et envisager 2025 avec toujours la même envie d'entreprendre.

Nous remercions Monsieur le Ministre, Eric Besson, d'avoir organisé cette réflexion prospective en nous y associant pleinement. Un foisonnement de pistes restent ouvertes pour compléter et conforter certaines analyses et plus particulièrement la place déterminante des entreprises indépendantes dans l'évolution de l'économie française, leurs atouts de responsabilité sociale, de performances économiques, toutes choses insuffisamment enseignées là où s'apprend et se valorise l'entrepreneuriat. Nous restons pour ce faire à son entière disposition.

Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises des Pays de la Loire